

Pupilles de l'enseignement public. Inquiétude sur des postes

Les Pupilles de l'enseignement public du Morbihan (PEP 56) ont soulevé des inquiétudes, hier, lors de leur assemblée générale, à Vannes.

« Un certain nombre de postes Éducation nationale mis à la disposition de l'association notamment dans les centres médico psychopédagogiques (CMPP) sont actuellement menacés. Par exemple les postes de rééducateurs », fait remarquer Félix Chéreau, vice-président. Cette inquiétude se manifeste non seulement sur les personnels et leurs affectations; mais surtout sur l'aide aux enfants. L'association devra trouver des solutions », dit Félix Chéreau. Mais si notre activité est réduite parce qu'on ne peut pas se doter nous-mêmes de moyens, alors c'est le public et les enfants qui vont en pâtir ».

Les PEP 56 demandent également une augmentation des places de services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad). « À Lanester, 65 admissions ne peuvent être effectuées,

idem pour Vannes. Un plan d'urgence est nécessaire », souligne le président, Yvon Le Guyadec.

Des projets

Concernant la petite enfance, trois nouveaux projets sont prévus pour 2009-2010. Les sept centres (Arzal, Billiers, Damgan, Sarzeau, La Trinité, Quiberon et Groix) sont aussi appelés à se développer et 600.000 € de travaux sont prévus à Sarzeau à l'automne 2009. L'accompagnement scolaire sera également développé avec une convention avec la ville de Pontivy. Dans le secteur médico-social, le CMPP de Lorient inaugurera de nouveaux locaux le 11 décembre, de même que l'IME de Lanester. En 2009, l'activité sera renforcée par l'ouverture d'antennes pour les CMPP...

Les Pupilles de l'enseignement public dans le Morbihan, c'est 18.000 enfants et adolescents accueillis, 735 adhérents, 380 salariés et 9 M€ de budget.

Tramway. Appel d'offres commun pour Brest et Dijon



L'appel d'offres commun entre Brest métropole océane et le communauté du Grand Dijon portera sur cinquante rames.

La nouvelle sera officiellement annoncée le 27 novembre à Paris: les communautés de Brest et Dijon vont lancer un appel d'offres commun pour la réalisation de leurs lignes de tramway. 14,7 km allant d'est en ouest, de la route du Conquet à l'échangeur de Kergaradec: la première ligne de tramway de Brest métropole océane (BMO) devrait être mise en circulation en 2012. Sa maîtrise d'ouvrage a été confiée au groupement SemTram. Restait à définir son aspect. Pour ce faire, BMO a lancé un concours de design. Ce concours a été remporté, en mai dernier, par le cabinet « Avant Première ». Spécialiste de design ferroviaire, il a notamment réalisé les matériels roulants de Nottingham, Nice et Édimbourg.

Une première en France
Ce design, Brest vient de le céder à la communauté du Grand Dijon qui a également décidé de se doter, à l'horizon 2013, d'un

réseau de transport en commun en site propre (TCSP). Les études, commencées en 2001, présentent un réseau constitué de deux lignes ayant un tronc commun en centre-ville et sept corridors majeurs de déplacement. « Puisque nous travaillons désormais sur le même design, nous allons pouvoir lancer un appel d'offres commun », confiait, hier, la SemTram. Pour le constructeur, le marché ne sera plus de 20 rames mais de 50 rames. « Nous espérons ainsi susciter la concurrence entre les industriels et bien sûr faire baisser les coûts ». Ce projet d'appel d'offres commun entre deux communautés de communes constitue une première en France. Cette démarche novatrice, François Cuillandre, maire de Brest, et François Rebsamen, maire de Dijon, la présenteront de concert au Salon des maires à Paris, jeudi prochain.

Sarah Morio

> Et aussi...

PLOËRMEL. 200 SALARIÉS DE L'ÉQUIPEMENTIER AUTO MPAP MANIFESTENT

Les salariés de la Manufacture de produits automobiles de Ploërmel (MPAP) ont manifesté, hier, dans les rues de Ploërmel. Cet équipementier automobile, installé sur la zone industrielle des Landes du Moulin, à Ploërmel, fabrique notamment des sièges auto pour Citroën à Rennes et fait travailler près de 400 personnes. Inquiets de la menace qui pèserait sur 30 à 50 emplois, 150 salariés ont défilé le matin jusqu'à la mairie. L'après-midi, un autre groupe de 50 manifestants a pris le relais. Une délégation de cinq personnes a été reçue en mairie.

PS. Deux candidats au poste de premier fédéral

Gwendal Rouillard, Nicolas Debéthune. C'est le duel que les militants socialistes morbihannais devront arbitrer, ce soir, pour le poste de premier secrétaire fédéral du département.



Patron du PS morbihannais depuis 2003, Gwendal Rouillard (à gauche) se représente face à Nicolas Debéthune.

Les militants socialistes morbihannais (un millier) devront donc se prononcer ce soir lors de trois scrutins distincts. D'un côté, l'élection de leur premier secrétaire national dont un second tour devrait départager, demain, les deux candidats arrivés en tête ce soir, entre Martine Aubry, Benoît Hamon et Ségolène Royal. Et de l'autre, deux scrutins tout aussi importants puisque les 37 sections locales devront également élire leur secrétaire et choisir leur représentant départemental. C'est Gwendal Rouillard, proche collaborateur de Jean-Yves Le Drian au conseil régional et vice-président de Cap l'Orient, en charge de l'enseignement et de la recherche, qui remet son mandat en jeu. Élu en 2003 à la tête de la fédération morbihannaise à l'âge de 27 ans, il aura ce soir un candi-

dat face à lui. Le 8 novembre, lors du congrès départemental socialiste, Nicolas Debéthune, membre de la jeune section de Belz et militant depuis l'an dernier, a aussi déposé sa candidature.

Debéthune : « Ancrage à gauche bien marqué »

À 34 ans, le jeune homme, ingénieur agricole, soutenait la motion de Benoît Hamon. Une motion qui, dans le Morbihan, est arrivée en deuxième position (21,50%), derrière celle de Bertrand Delanoë (41,22%), soutenue par le premier secrétaire fédéral sortant et devant celle de Ségolène Royal (20,23%). « Le score de Benoît Hamon dans le Morbihan est loin d'être négligeable », estime Nicolas Debéthune, « et je trouve qu'il est important de continuer à porter ses idées, afin de montrer que,

face à une droite décomplexée, il existe aussi une gauche décomplexée ». S'il préfère se situer « dans une complémentarité » avec Gwendal Rouillard, plutôt que dans un affrontement, il rappelle néanmoins que « plus de 21 % des militants morbihannais ont montré qu'ils souhaitent un ancrage à gauche bien marqué ». Formation des militants « pour pouvoir débattre en ayant toutes les clés de la société » et « désinhibition des idées », sont les deux clés de voûte de son programme.

Rouillard : « Ouvrir le parti sur l'extérieur »

Gwendal Rouillard, qui confirme le choix exprimé par ses militants au congrès départemental en soutenant Ségolène Royal ce soir, s'appuie, lui, sur son bilan. « Nous avons doublé le nombre de militants et réduit l'écart de

voix entre la droite et nous: 41.000 voix en 2002, 10.000 en 2007. Nous avons gagné des villes comme Ploërmel et presque doublé nos sièges au conseil général. Il nous en manque quatre pour avoir la majorité ». Ses objectifs, « rassembler les partenaires de gauche, ouvrir encore plus le parti sur l'extérieur, développer la formation des militants et faire du PS morbihannais une pierre importante de l'édifice lors de la construction d'un grand parti social-démocrate français ». Un grand parti dans lequel il a bien l'intention de « prendre rapidement des responsabilités » au sein de la nouvelle génération. C'est donc entre ces deux ténors que les militants socialistes devront choisir ce soir. Le vote aura lieu dans chaque section entre 17 h et 22 h.

Gaël Le Saout

Accueil minimum. Le préfet du Morbihan débouté

Le préfet du Morbihan a intenté mardi une procédure judiciaire pour contraindre les communes à mettre en place un service d'accueil minimum des élèves, à l'occasion de la grève dans l'Éducation nationale, aujourd'hui. Il a été débouté.

Le préfet a saisi, mardi soir, le tribunal administratif de Rennes au sujet des communes qui n'avaient pas signalé, à ce jour, la mise en place d'un service minimum d'accueil. Une liste portant sur 49 noms a été transmise au tribunal. Le préfet lui demandait de les enjoindre d'assurer aujourd'hui « et lors de grèves ultérieures éventuelles, le service d'accueil des élèves des écoles maternelles et primaires prévu par la loi du 20 août 2008 ». Le tribunal a débouté la préfecture, pour une question, semble-t-il, de procédure.

Le refus de Gestel

La liste des communes visées s'est réduite de moitié dans la journée d'hier. En fin de journée, 25 d'entre elles, dont Lorient, ne s'étaient toujours pas manifestées. Guémené-sur-Scorff et Locmariaquer avaient fait savoir qu'elles n'avaient pas les moyens humains pour assurer l'accueil. Cette dernière est revenue sur sa décision, hier. La commune de Gestel, elle,

s'était singularisée, en prenant une délibération par laquelle elle refusait de se conformer à la loi. Le maire s'est rendu à l'audience à Rennes, hier après-midi. En revanche, personne ne représentait la préfecture. Le tribunal a donné tort à la commune sur le fond, mais a reconnu que la saisine du préfet était tardive, sachant que la délibération datait du 29 octobre.

192 communes concernées

Le préfet a donc été débouté dans sa demande de 10.000 € d'amende par jour de retard. Le maire de Gestel, Gérard Cabrol, a expliqué avoir « voulu provoquer le débat, car cette loi a été prise sans concertation avec les maires ». Il a indiqué qu'il se tiendrait aujourd'hui devant l'entrée de l'école, avec deux adjoints, pour faire face aux éventuelles demandes des parents. À l'inspection académique, on indiquait, hier, que 73 % des écoles du département atteignent les 25 % de grévistes, seuil à partir duquel les communes sont

dans l'obligation de mettre en place un service d'accueil. 192 des 261 communes du Morbihan sont concernées. Le mécontentement des enseignants va se concrétiser par une manifestation, ce matin à Vannes. Elle réunira non seulement des personnels du 1^{er} degré, mais aussi des collèges, des lycées et de l'université.

Loïc Berthy et Alexandre Charrier

Les communes récalcitrantes :

- Ambon, Arradon, Bangor, Belz, Cléguère, Concoret, Guémené-sur-Scorff, Langonnet, Lanvaudan, Lauzach, Locmalo, Locmariaquer, Locmiquélic, Local-Mendon, Lorient, Meslan, Molac, Nostang, Ploemeur, Plouhinec, Questembert, Quistinic, Remungol, Saint-Aignan, Saint-Tugdual.